

Le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

VENDREDI 30 NOVEMBRE 1979 - N° 1005

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

Le super à 3,10 F

Une nouvelle hausse de l'essence serait en prévision, elle semble confirmée par les propos tenus par le ministre Monory à des journalistes, selon lesquels l'augmentation serait légèrement inférieure à 10 centimes. Le super pourrait ainsi atteindre dès ce week-end de 3,10 F à 3,15 F à Paris, le litre ordinaire serait de l'ordre de 2,89 F, et celui du fuel domestique de 1,27 F.

A la demande d'EGF le gaz augmenterait également de 7 à 8% (EGF proposait 10%). C'est la sixième fois depuis le début de l'année que le prix de l'essence augmente, grévant ainsi le budget de nombreux travailleurs.

L'Europe : une passe difficile

LIRE EN PAGE 4

Iran : Bani Sadr remplacé aux Affaires étrangères

LIRE EN PAGE 7

Dans
**Le Quotidien
du Peuple
du samedi
1^{er} décembre**

Notre Dossier

Contraception-
Avortement

Ce qu'on a eu,
c'est par nos luttes,
mais n'aurons que ce que
nous arracherons

Saint-Nazaire

SNIAS : OCCUPATION



Après une grève reconductible de 24 heures, les travailleurs de la SNIAS (anciennement Sud-Aviation) ont décidé d'occuper l'usine. Cette occupation est effective depuis mardi 16 heures. Dans la matinée de mardi, le directeur et quinze de ses collaborateurs avaient été retenus dans leurs bureaux par les grévistes. Ils ont été relâchés vers 22 heures alors que les forces de police avaient pris position autour de l'usine.

Les travailleurs revendiquent une prime mensuelle de 160 F, la suppression du salaire au rendement, l'embauche des jeunes stagiaires...

Mercredi après-midi, plusieurs milliers de métallurgistes étaient rassemblés sur le terre-plein de Penhoët à Saint-Nazaire, dont ceux de la SNIAS et d'Alsthom.

Belfort : Des travailleurs d'Alsthom perquisitionnés

LIRE EN PAGE 8

La discussion par l'Assemblée nationale des projets de loi Bonnet-Stoléru reportée à la session de printemps

La lutte se poursuivra

L'examen par l'Assemblée nationale des projets de loi Bonnet-Stoléru qui devait se faire ces jours-ci a été reporté à la session parlementaire du printemps. C'est ainsi la deuxième fois qu'il est reporté, puisqu'un débat devait avoir lieu en juin dernier.

Si cet ajournement est un acquis significatif de la lutte qui se mène depuis plusieurs mois contre ces lois racistes, il reste que le report de la discussion par l'Assemblée nationale n'est pas une renonciation du gouvernement à ces projets sinistres.

Contre ces projets de division de la classe ouvrière qui voudraient rendre responsables du chômage les travailleurs immigrés et légaliser la pratique des expulsions arbitraires, nous devons poursuivre la lutte.

Contre les lois
Barre-Bonnet-
Stoléru,
manifestation
le 1^{er} décembre
à Paris - 14 h 30
Barbès

Réforme de l'ANPE :

«ON LIQUIDE LES CHOMEURS»

Mercredi après-midi, l'Agence Nationale pour l'Emploi rue du Maroc dans le 19^e à Paris. Une centaine de travailleurs de l'ANPE-Paris sont rassemblés. En grève depuis une semaine contre les conséquences du démantèlement de l'ANPE, et la mainmise du patronat sur l'agence. Des militants du Collectif SOS-Emploi 19^e sont également présents. Ce rassemblement des grévistes à cette agence du 19^e a été décidé vu les multiples cas de répression dans celle-ci, et l'appel de SOS-Emploi de se rassembler ce jour-là, jour de pointage pour les chômeurs, a comme objectif de mobiliser les chômeurs sur les problèmes locaux, notamment contre des coupures de gaz... Initiative convergente largement appréciée comme positive...

Car la lutte des employés de l'ANPE contre le démantèlement de l'agence et sa transformation en simple bureau de placement rejoint évidemment celle des chômeurs. Avec l'application du rapport Farge, nous avons également enquêté sur ses conséquences aux Assedic.

LUTTE DES EMPLOYES DE L'ANPE

Nous faisons le point avec des grévistes du 13^e. Quelles sont les conséquences du démantèlement de l'ANPE ? «On ne fait plus que le contrôle du pointage, et les inscriptions des demandeurs d'emploi. Nous, nous sommes prospecteurs-placiers. Notre boulot, maintenant, c'est du démarchage, voire le rendement : on doit aller voir 12 employeurs dans la journée s'ils ont moins de 10 employés, 8 employeurs pour moins de cinquante et 4 s'ils ont plus de 50 employés... C'est dire que c'est vraiment du démarchage, la course pour remplir les obligations. Il y a même un concours or-

ganisé, avec un voyage à la clé, pour le prospecteur qui aura le plus vendu de ROME (Répertoire Officiel des métiers et emplois). C'est un gros volume où sont classés les différents métiers et comment y parvenir... !»

«Quand on est dans le bureau de placement, ce n'est pas mieux : on est obligé de voir un chômeur toutes les vingt minutes...» Une gréviste ajoute : «Et tant pis si le cas d'un chômeur nécessite vingt et une minutes...» «De plus, on est obligé de proposer une offre d'emploi à tous les chômeurs qui défilent... Parfois, ce n'est pas tellement leur qualification, mais la direction nous oblige à le faire...»

«Sans oublier la répression syndicale : il y a six employés de l'ANPE traduits en Conseil de discipline. L'un a refusé une offre d'emploi raciste, l'autre est accusé d'avoir transmis des informations syndicales, d'autres pour avoir assuré un service public correct...» expliquent ces grévistes. Pendant que nous discutons, des affiches sont apposées. Sur

l'une d'elles, on peut lire : «On recrute des super cadres-flicards, mais on licencie des vacataires et des temporaires, on liquide les chômeurs par tous les moyens.»

METTING DANS L'AGENCE

Il est 14 heures. La centaine de grévistes de l'ANPE, les militants du Collectif SOS-Emploi... pénètrent dans l'agence. Objectif : un meeting d'information en direction des chômeurs venus pointer aujourd'hui. Prise de parole des syndicats CGT et CFDT, puis de SOS Emploi qui rappelle le lien nécessaire entre les travailleurs qui ont encore un boulot et ceux qui en sont privés... Les militants de SOS Emploi diffusent leurs tracts, discutent avec les chômeurs présents, prennent des adresses. L'intervention dans cette agence, avec les grévistes de l'ANPE, est plus que positive...

De leur côté, les travailleurs de l'ANPE en grève font le point de leur lutte. Déjà une semaine de grève, une centaine de grévistes répartis dans les 22 agences parisiennes, des négociations doivent avoir lieu jeudi soir, et le lendemain avec la direction générale. Des difficultés existent : répression contre les agents, pressions contre le personnel, entraves diverses à l'information syndicale... A l'issue de l'Assemblée générale, le mouvement est reconduit pour jeudi, des initiatives de popularisation et d'action sont envisagées...

LES ASSEDIC

FLICAGE DES CHOMEURS ET RETARD DE PAIEMENTS...

Et du côté des ASSEDIC ?

C'est simple : c'est le labyrinthe bureaucratique, la mainmise des technocrates avec leur pluie de statistiques, la rentabilisation du régime des ASSEDIC, et un surcroît de travail pour les employées et les agents. Et les chômeurs ? Là aussi c'est simple : flicage, attente des allocations, suspension des paiements... et comment s'y retrouver dans le dédale des différentes commissions, des dossiers à remplir, des démarches longues et souvent inutiles ?

Une syndicaliste CFDT des ASSEDIC de la Seine-Saint-Denis, nous brossait le tableau du régime d'assurances. Un premier aspect, ce sont les paiements d'allocations : retards, difficultés à résorber les demandes... Une raison à cela, du domaine de l'absurde : les ordinateurs n'arrivent pas à ingurgiter les dossiers. Méandres de l'informatique ! Avec la nouvelle réglementation, comme les programmes des ordinateurs n'y sont pas adaptés, que les données informatiques sont différentes, les ordinateurs ne fonctionnent plus ! Dans ces conditions, il va sans dire que les paiements d'allocations prennent un retard considérable. D'où des longues files d'attente de chômeurs aux guichets, et de légitimes colères...

Pour le personnel ASSEDIC, c'est un surcroît de fatigue, une tension permanente. Plus un sentiment de culpabilisation, nous explique cette syndicaliste. Le ras-le-bol devient général, et il y a

une quinzaine de jours, en Seine-Saint-Denis, les employées se sont mis en grève et ont occupé leurs locaux.

Les résultats de la nouvelle réglementation ? La chasse aux chômeurs, le flicage. Pour les licenciés économiques, une seule préoccupation des Assedic : en réduire le nombre ! Le moyen est simple : si le dossier faisant état des recherches de travail du chômeur est jugé peu satisfaisant, suspension des allocations à 75 %, pénalisations diverses... Mais pour le chômeur, quelle est la norme, combien de vignettes faut-il coller, combien de coups de téléphone à donner, de tampons prouvant la recherche du travail ? On se garde bien de le dire ! Et gare à celui qui a trop attendu pour poster son dossier aux Assedic ! Si au bout de 182 jours, les Assedic ne l'ont pas reçu, c'est la suspension immédiate des allocations. Bien sûr, le chômeur a 15 jours pour faire appel, mais de toute façon, la Commis-

sion paritaire Assedic statue sur son cas, peut prolonger ou suspendre, et quel recours pour le chômeur ? A quel bureau, à quelle commission s'adresser ?

De fait, les agents Assedic doivent «bourrer» pour régler les dossiers des chômeurs-allocataires arrivés à 6 mois. Et ce sont des centaines de dossiers ! La commission se réunit deux fois par mois, et si la date limite arrive entre ces deux sessions, là, pas de problème de panne d'ordinateur, le paiement est immédiatement suspendu. Le chômeur devra attendre une nouvelle fois le redémarrage de son allocation, mais l'ordinateur...

Certes, les Assedic sont un organisme paritaire : patrons et organisations syndicales. Syndicats comme FO, CFTC, CGC et comme l'indiquait cette syndicaliste, il faut attendre seize années, comme le Président du Conseil d'Administration change tous les deux ans, pour voir un représentant CGT ou CFDT à la tête du CA. Une parité qui n'est donc pas trop inquiétante... pour le patronat.

Et quand des employés contestent, remettent en cause le règlement anti-chômeurs, les sanctions sont bien vite là pour dissuader : mutations, mises au pas, mesures disciplinaires...

Vivre et travailler dans le 19^e, c'est un droit, notre droit !

Le Collectif SOS-Emploi 19^e regroupe des chômeurs, des travailleurs du quartier, des habitants, des membres d'associations du 19^e, des parents d'élèves... Tous ceux qui, à un degré ou un autre, sont confrontés au problème du chômage, et veulent «Vivre et travailler dans le 19^e». Mercredi, le Collectif intervenait à la porte de l'agence Jaurès.

«Le 19^e, un quartier populaire et vivant... autrefois : nos gouvernements, Chirac ou Giscard (peu importe), le cassent et le mutilent. A la place des usines, on construit aujourd'hui des résidences pour personnes aisées. Mais nous sommes des milliers à payer des loyers très chers (...)

Le 19^e : un quartier où nous voulons vivre et pas seulement dormir. Pas de MJC, pas de Maisons de quartier, des transports très insuffisants, des classes qui ferment, peu de crèches (...). Nous Collectif SOS-Emploi 19^e refusons d'aller plus loin. Refusons de continuer à regarder nos quartiers saigner de l'hémorragie de ses travailleurs, refusons de voir nos forces vives repoussées dans de lointaines périphéries sans intervenir (...). SOS-Emploi 19^e a décidé d'informer, de mener l'action pour le regroupement de tous. Afin de soutenir une seule et même cause : vivre et travailler dans le 19^e, c'est un droit, notre droit ! (...). Les responsables qui refuseront de nous recevoir seront contraints de nous ouvrir leurs portes. Nous sommes saturés de dialogues de sourds qui ne servent qu'à nous conditionner davantage et à continuer de nous endormir. Le Collectif SOS-Emploi 19^e agira, le temps des palabres est terminé, celui de l'action commence...»

Coup de poing n°1

Les portes du rectorat condamnées

Mardi, au rectorat, plusieurs lycéens de Bergson, d'Alembert, Turgot, Bessière, Balzac, Voltaire, ont participé à l'action «coup de poing» suivante : blocage du rectorat (chaines, cadenas, et compagnie...)

Cette action a été décidée à la suite de plusieurs tentatives au niveau parisien de se faire entendre du rectorat. Les revendications portaient sur les surcharges des classes et le non-emploi des centaines de M.A., des effectifs trop restreints de surveillants (ce qui remet en cause la sécurité dans les lycées) et sur les activités liées au foyer qui tendent à



Le rectorat de Paris bouclé : un coup de poing des élèves de six lycées parisiens.

disparaître. Notamment à Bergson, une première délégation a été reçue mais les démarches administratives qui nous étaient alors demandées étaient manifestement incompatibles avec une solution rapide de ces problèmes. A la seconde participaient des lycéens de d'Alembert ; le rectorat a refusé de nous recevoir et nous sommes restés devant la porte où nous avons eu quelques accrochages avec les vigiles.

Puisque le recteur refuse de nous entendre, nous avons donc décidé de bloquer le rectorat !

Mais cette action a d'autres buts ; en premier lieu, de démontrer que les jeunes ne sont pas, comme les décrivait un fameux sondage du *Nouvel Observateur*, apathiques face à leur situation, qui se dégrade de jour en jour.

En second lieu, nous sommes fatigués — comme beaucoup d'autres — des coordinations lycéennes qui pinaillent, qui organisent des manifestations «Bastille-République-Bastille» entre 4 cars de CRS et qui proclame sans honte, «camarades, c'est un début très prometteur et patati et patata...» En fait, bien loin de pousser

les lycéens à la lutte, elles les découragent ;

Nous ne sommes pas non plus de ceux, style «autonomes», qui sont pour l'action et la violence gratuite qu'ils s'empressent de justifier d'ailleurs, lamentablement, dans un charabia théorique.

D'autre part, nous ouvrons à qui le désire nos «AG». Enfin, que chacun sache que nous continuerons dans cette voie, sous forme d'actions, de tracts et de journaux.

Des lycéens de Bergson, Balzac, Voltaire, Bessière, Turgot et d'Alembert

Usinor-Denain

3504 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS D'ICI JUILLET PROCHAIN PREVOIT LE POUVOIR

Denain, chacun s'en souvient c'était, en mars dernier, ce spectacle étonnant de sidérurgistes aux cheveux gris partant à l'assaut des flics retranchés dans le commissariat. Depuis, avec la signature de la convention sidérurgie au début de l'été, la lutte avait perdu de son intensité. Surtout, Denain avait obtenu un sursis d'un an. C'est en juillet 1980 que les installations s'arrêteront si les travailleurs ne s'y opposent pas avec suffisamment d'efficacité.

Mais les divergences ne manquent pas entre l'UIS-CFDT et l'UL-CGT de Denain. La tension semble même assez vive entre les deux sections syndicales d'Usinor...

Le responsable de l'UL-CGT que nous avons interrogé, ne conteste pas que la décision d'occuper, proposée par la CGT, a été prise par une minorité de sidérurgistes. Il explique cela par la division qu'entraîne le maintien après juillet 1980 du train à bande et de ses 1 176 emplois.

A l'UIS-CFDT l'appréciation est pour le moins différente. Dès le départ la CFDT était opposée à l'occupation, un des responsables de l'UIS conteste mé-

me les conditions dans lesquelles cette décision a été prise, qu'il juge «non démocratique», «téléguidée d'on ne sait où», il ajoute : «Cela fait le jeu du patron ; arrêter les HF dans ces conditions, compte-tenu de leur état, c'est condamner l'usine à mort dans les plus brefs délais, les HF ont été mis sous vapeur». Cette affirmation est formellement réfutée par la CGT «les HF sont en veilleuse et, puisque l'occupation vient d'être prolongée, nous allons les entretenir. C'est faux que cela accélère la fermeture de l'usine, en 1968 ils sont bien restés en veilleuse un mois, on les a fait redémarrer en une semaine...» et à la CGT on a beau jeu de dénoncer le «consensus entre la CFDT et la direction, consensus qui s'était déjà manifesté lors de la signature de la convention sidérurgie, que nous à la CGT, nous avons refusé de signer». L'avenir de la lutte en cours ? Chaque jour une assemblée générale doit se prononcer sur la reconduction de l'occupation ; une manifestation, appelée par la CGT est envisagée à Denain.

Dans l'immédiat la CGT et la CFDT se proposaient

Les patrons de la sidérurgie ne prévoient de maintenir que le train à bande et 1 176 emplois sur les 4 680 existant encore à ce jour. Si l'on reparle de Denain c'est que lundi 1 664 travailleurs ont reçu une lettre annonçant que leur emploi était supprimé. Mardi la CGT proposait d'occuper l'usine, occupation qui était reconduite mercredi après-midi.

1 664 travailleurs devant un choix impossible

Les 1 664 travailleurs qui ont reçus une lettre annonçant la suppression de leur emploi ont le choix théorique entre les trois possibilités suivantes prévues par la convention sidérurgie signée par FO, la CGC et la CFDT en juillet dernier contre l'avis de certaines sections CFDT comme celles de Longwy...

1 - Mutation dans une autre entreprise Usinor-Dunkerque, Mardyck, Montataire... ou une filiale.

2 - Accepter un des 300 emplois promis par Peugeot pour 1980 dans la région. «C'est pas sérieux puisque déjà ceux-ci ont été promis à des gars licenciés de chez Talbot» explique un syndicaliste «et puis de toute manière on ne les a pas encore vu ces fameux emplois».

3 - Suivre une formation dans le but de trouver un emploi en 1981 ou 1982. «Une sorte de parking» fait on remarquer à la CGT, tandis que la CFDT cite le chiffre de «15 000 chômeurs à l'heure actuelle dans le Valenciennois». S'ils ne sont pas d'accord sur les moyens d'y parvenir, les deux syndicats s'accordent à penser qu'aucune mutation ne doit être imposée. A la CGT on persiste à affirmer que le seul moyen d'atteindre cet objectif c'est d'exiger le maintien de la fonte et de l'acier à Denain.

d'assister à la réunion du comité de bassin, qui se tient jeudi matin à Lille. La CFDT a invité les travailleurs à s'y rendre en bus. Il n'y a pas grand chose à attendre de cette structure

prévue par la convention sociale de la sidérurgie et qui regroupe les pouvoirs publics, les syndicats et le patronat local.

F.M.

QUELQUES CHIFFRES

7 200 emplois en 1978 ; 4 680 aujourd'hui. Il est prévu d'en conserver 1 176 au train à bande. D'ici juillet 1980 Usinor devra donc en supprimer 3 505 s'il parvient à appliquer son plan. Les 1 664 lettres parvenues lundi ne sont donc qu'un hors d'œuvre : 1 841 autres ne vont pas tarder à partir.

Boulogne : jeux télévisés, information censurée

Les chômeurs ne se taisent pas !

Les lundi 19, mardi 20 et mercredi 21, les *Jeux de 20 heures* sur FR3 étaient enregistrés à Boulogne. Deux semaines auparavant, des militants d'associations telles que la JOC, ACO, CSCV, des syndicalistes CGT, CFDT, de jeunes lycéens et des militants du PCRm avaient décidé de créer le CACC (Comité d'Action Contre le Chômage).

La venue des *Jeux de 20 heures* permettait une première action pour le CACC qui intervenait auprès du maire socialiste de Boulogne pour lui demander d'intervenir en parlant du chômage particulièrement florissant à Boulogne (7000 chômeurs sur une population d'environ 70 000 habitants). Il lui remettait un communiqué qui dénonçait la situation faite aux Boulognais (fermetures d'usines, hausses des charges, des impôts locaux et la nouvelle indemnisation du chômage). Il était reçu par un premier adjoint qui promettait que M. le maire

saurait profiter du micro qui lui serait tendu.

Le CACC présent à l'enregistrement de la première journée des jeux s'entendait refuser tout droit à quelque manifestation que ce soit (ni communiqué, ni mots d'ordre, ni pancarte) sous peine que l'émission ne serait pas enregistrée : d'ailleurs, ce n'était pas le lieu de telles manifestations s'agissant d'une «émission de variétés»...

Le lendemain, un journal télévisé régional étant en partie réalisé en direct de Boulogne, le CACC récidivait. Là, c'est un rang de policiers en tenue (8 à 10)

qui servait d'intermédiaire et donnait la réponse : «C'est privé, n'insistez pas». M. le maire socialiste lui peut s'exprimer : il souhaite aimablement la bienvenue aux *Jeux de 20 heures* et fait un magistral cours de géographie : «Boulogne, premier port de pêche, ville accueillante où il fait bon vivre, possède un littoral plein d'avenir, d'ailleurs le transit voyageurs et marchandises est en plein développement». Des réelles difficultés d'emploi de la région, rien, sinon que le ministère de la Santé n'accorde que 130 créations d'emploi pour l'ouverture du nouvel hôpital alors que les syndicats en demandent 500, mais son sens des responsabilités lui commande de l'ouvrir... à moitié.

Le président de la Chambre de Commerce

des armateurs et le maire de Boulogne (PS) ont largement développé leur point de vue, d'ailleurs proche, sur l'expansion future de Boulogne (tourisme, froid, transit). Les chômeurs quant à eux ont eu la possibilité de jouer et de gagner parfois 50 F.

Quelques jeunes Boulognais révoltés ont, le mercredi, dénoncé auprès des participants aux jeux le blocage fait à l'information, le souci des gardiens de la TV et de l'ordre que les chômeurs ne gâchent trois belles journées de publicité à l'usage de ceux qui voudraient investir dans les projets gouvernementaux pour Boulogne et sa région. Le CACC et les jeunes à Boulogne n'ont pas dit leur dernier mot.

Correspondant BOULOGNE

«Le Trappeur»

Depuis le 16 novembre, 125 salariés de la fabrique de chaussure de ski «Le Trappeur» dans l'Isère, sont en grève contre les cadences infernales.

«Creusot-Loire»

Les travailleurs de Creusot-Loire sont parvenus à faire partiellement reculer leur patron par une mobilisation assez rapide. 8 licenciements en projet, ont été transformés en mises à pied pour une dizaine de jours.

Restaurant Tour Fiat

30 sur 40 membres du personnel du restaurant de la Tour Fiat à la Défense sont en grève depuis le 12 novembre. Ils exigent des hausses de leur salaire qui sont ridiculement bas, et le 13^e mois. Ils invitent les usagers habituels du restaurant à le boycotter.

R.V.I.

Afin d'appuyer la grève de la faim des délégués licenciés, une journée de grève s'est déroulée jeudi dans les usines du groupe RVI.

Aiguilleurs du ciel : durcissement

Ripostant aux 88 mises à pied, les aiguilleurs du ciel avaient déjà déclenché la «grève des décollages» depuis plu-

sieurs jours, ils ont décidé de bloquer également le trafic aérien venant de l'étranger. Ainsi seulement 50% des appareils en provenance de Hollande, d'Allemagne, de Suisse et d'Italie peuvent actuellement survoler la France.

Temps de travail

A l'occasion de la semaine d'action pour la réduction du temps de travail organisée conjointement par la CGT, la CFDT et la FEN des manifestations ont été réorganisées jeudi à Paris et dans plusieurs villes de province. Des grèves et des arrêts de travail ont été observés dans plusieurs branches (PTT, RATP, Sécurité Sociale, etc.)

Nice-Matin : reprise

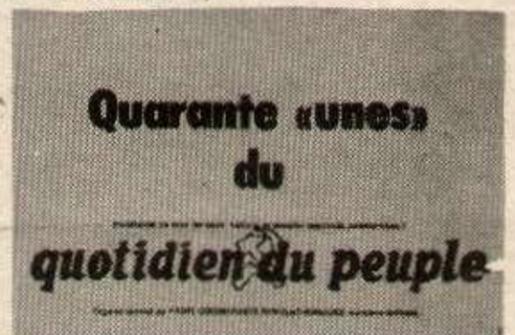
Réunies en assemblée générale, les clivistes de *Nice-Matin* ont décidé de reprendre le travail en déclarant vouloir poursuivre la lutte de l'intérieur. Les menaces du PDG Bavastro de fermer l'entreprise ont pesé lourd dans la décision des grévistes.

Radio CGT Val-de-Marne

La radio CGT 94, émet cette semaine. Trois cars de CRS sont venus ce matin pour occuper les locaux. 400 à 500 militants se sont rendus sur place. Les cars ont fait demi-tour et la radio continue à émettre.

COMMANDEZ LE COFFRET DES QUARANTE «UNES»

Prix : 50 francs + port



Passez vos commandes au Quotidien du Peuple

téléphonez
au
quotidien
636 73 76



La reparation du
Quotidien de Paris

Bataille pour un créneau

Depuis jeudi matin, un nouveau quotidien a fait son apparition dans les kiosques. Mais c'est une nouveauté qui n'en est pas une, puisqu'il s'agit du *Quotidien de Paris*, dont la parution avait cessé, on s'en souvient, peu après les élections de 1978.

32 pages — pour le premier numéro —, format tabloïd, alliant petites informations et longs commentaires, le nouveau *Quotidien de Paris* ressemble comme un frère à son prédécesseur, qui lui-même s'inspirait très directement de *Combat*. Ces similitudes n'ont rien d'étonnant, puisque ces trois journaux portent l'empreinte d'un même homme, Philippe Tesson.

Trois questions se posent évidemment, s'agissant du nouveau *Quotidien de Paris* : d'où vient le financement, quelle est son orientation politique, et quelles répercussions aura sa parution dans la guerre que se livre certains quotidiens.

La question du financement se pose d'autant plus que Tesson a été amené à suspendre la parution de son précédent journal sous un prétexte financier : il ne pouvait pas, disait-il, satisfaire aux revendications salariales exprimées par son personnel. Il n'y a pourtant nul mystère quant aux finances du *Quotidien de Paris* : d'une part, parce que Tesson dispose, par ses liens familiaux, d'une abondante fortune personnelle ; et d'autre part, parce qu'il investit dans son journal les importants bénéfices du *Quotidien du Médecin* que dirige son épouse. Unique en son genre, disposant par définition d'une clientèle au revenu aisé, de recettes publicitaires énormes, le *Quotidien du Médecin* est en effet le quotidien français qui dégage, et de très loin, les plus considérables bénéfices. Suffisamment pour risquer le choc d'une nouvelle aventure de presse. Aucun mystère financier, donc. Tout au plus peut-on vérifier, à posteriori, que les prétextes avancés par Tesson pour saborder son ancien journal, et licencier le personnel, étaient fallacieux.

L'orientation politique, elle aussi, reste la même, comme en témoigne le numéro 1 de la nouvelle série : un débat entre le

PROCES DE L'INSOUMISSION

Le Tribunal Permanent des Forces Armées de Paris a condamné, mercredi, Jean Fabre, insumis et secrétaire général du Parti radical italien, à six mois de prison dont cinq mois avec sursis. A l'issue de son procès au cours duquel il a défendu le droit à l'insoumission, Jean Fabre était libre, ayant effectué sa peine en détention préventive.

socialiste Cot et le chrétien Pons, un bilan du parlement européen rédigé par Delors, et un éditorial de Tesson qui fait le constat de la « crise d'identité » de tous les grands partis bourgeois. Ni journal giscardien, ni journal d'opposition franche, le *Quotidien de Paris* se veut un journal d'une bourgeoisie moderniste ouverte à toutes les idées, pour autant qu'elles ne soient ni trop réactionnaires, ni faut-il le préciser, révolutionnaires.

L'origine de l'équipe de rédaction, qui compte une cinquantaine de journalistes, reflète cette orientation politique : aux côtés des anciens du *Quotidien de Paris*, on retrouve des anciens de l'*Express* (Paul Guilbert, responsable de politique intérieure), et de l'*Aurore* (Dominique Jamet, responsable des « informations générales »). Au total, une douzaine de journalistes de l'*Aurore* signeront dans le nouveau quotidien.

Restent les répercussions qu'aura la sortie du *Quotidien de Paris* sur certains autres titres parisiens. L'ancien journal vendait entre 15 et 20 000 numéros, dont plus de la moitié à Paris. Il compte, pour atteindre son seuil de rentabilité, doubler ses ventes. Même en considérant qu'il existe un « créneau » spécifique, force est de constater que le nouveau quotidien va prendre, ou reprendre, quelques milliers de lecteurs à d'autres. Ces autres, ce sont *Le Matin*, et dans une certaine mesure, *Libération*. Ce n'est pas un hasard si le *Quotidien de Paris* donne une large place dans son premier numéro à la réponse de Rocard à Giscard : il faut accrocher les jeunes cadres rocardiens actuellement fidèles au *Matin*. Ce n'est pas un hasard non plus si *Libération* riposte, en publiant dès samedi un nouveau supplément hebdomadaire, appelé *Sandwich*, et composé pour l'essentiel de petites annonces.

Après la flambée des journaux du dimanche, la sortie du *Quotidien de Paris* relance la bataille que se livre une certaine presse.

N. D.

A la veille de l'élargissement

L'EUROPE DANS UNE PASSE DIFFICILE

Le sommet européen qui se tient ces jeudi et vendredi à Dublin a deux préoccupations majeures. La première est d'examiner l'épineuse question de la contribution financière britannique aux finances communautaires, Mme Thatcher exigeant une nette diminution des charges britanniques, et ayant menacé de provoquer une crise au cas où ses

revendications ne seraient pas prises en compte.

Dans une toute autre perspective, le Conseil aura également à débattre des modalités selon lesquelles seront refondues les institutions européennes, après le dépôt d'un rapport remis par les «sages» nommés à cet effet.

L'entrée prévue de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne dans le Marché commun implique une modification des structures de prises de décision à l'intérieur de la CEE. Les institutions actuelles, mises en place dans le cadre d'une Europe à six, posent déjà des problèmes pour la CEE des neuf. Ces problèmes ne pouvant que croître et embellir dans une Europe à douze, trois «sages», le Néerlandais Biesheuvel, le Britannique Dell et le Français Marjolin avaient été chargés de faire des propositions en vue d'adapter les institutions aux nouvelles conditions.

Le problème qui se trouve posé concerne principalement la question de la règle des prises de décision à l'unanimité. On conçoit que l'unanimité, déjà difficile à réaliser à neuf, sera particulièrement aléatoire à douze. Autre problème : celui de la composition de la commission de Bruxelles, nommée d'un commun accord par les gouvernements, et qui devra être élargie à des commissaires originaires d'un ou plusieurs nouveaux Etats membres. Enfin, l'entrée de plusieurs pays pose des problèmes techniques, comme celui de la multiplication des langues de travail : il ne sera guère simple de trouver des traducteurs susceptibles, par exemple, d'opérer une traduction simultanée du danois en grec.

UNE MODULATION DU PRINCIPE DE L'UNANIMITE

Le problème de l'unanimité est sans doute le plus épineux, chaque gouvernement étant jaloux de préserver, sur les questions essentielles, son droit de veto. Cette question avait été à l'origine de la crise ouverte par de Gaulle en 1966 : elle s'était dénouée par une solution de compromis ; il est admis de-

HUGUETTE BOUCHARDEAU N'IRA PAS CHEZ LE JUGE

A la suite d'une émission de radio libre diffusée du siège du PSU, après l'assassinat de Goldman, Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale, était convoquée chez un juge d'instruction. Elle a décidé de ne pas s'y rendre.



Schmidt, Thatcher, Jorgensen et Giscard lors d'un précédent sommet à Strasbourg.

puis que les différents Etats disposent d'un droit de veto sur les «questions importantes». Comme aucun texte ne précisait la définition de cette «importance», la tendance a été, dans la pratique, d'étendre cette notion au maximum. Tous les pays membres de la CEE ont utilisé à l'envi leur droit de veto, y compris sur des questions tout à fait secondaires.

Pour remédier à cet alourdissement des prises de décisions, les «sages» proposent qu'on donne une définition plus précise des questions «très importantes». Pour qu'une question soit considérée comme telle, et donc exige une décision à l'unanimité, il faudrait qu'au moins un des Etats ait affirmé, avant le début de la discussion qu'il considèrerait cette question comme très «importante». A défaut d'une telle demande, la décision pourrait être prise par une majorité qualifiée.

L'INSTITUTIONNALISATION DU CONSEIL EUROPEEN

Les «sages» envisagent de conférer un statut offi-

BEULLAC INTERIMAIRE

Durant la maladie du ministre du Travail Mattéoli, ses fonctions seront assurées par le ministre de l'Education Beullac. Ce dernier a déjà sévi comme ministre du Travail dans les deux premiers gouvernements Barre.

ciel au Conseil européen, qui réunit, comme en ce moment, les chefs de l'exécutif des différents pays (les premiers ministres huit d'entre eux et le président de la République pour la France). Ce serait la simple prise en compte d'une réalité, à savoir que cet organisme, qui se réunit trois à quatre fois par an, constitue le cadre principal de la concertation européenne entre les Etats européens. Les «sages» n'ont pas repris à leur compte la proposition giscardienne consistant à faire assister la présidence de la CEE (assurée par chaque pays à tour de rôle) de deux vice-présidences, assurées par le président sortant et par son successeur.

Un renforcement du rôle de la commission, organisme supranational par définition, est envisagé, par le jeu de délégations de pouvoir du Conseil européen en faveur de la commission, mais avec un droit pour le Conseil de trancher en cas de désaccord.

Enfin, différents points plus techniques sont abordés, comme cette recommandation visant à demander aux partenaires de renoncer parfois à utiliser leur langue nationale, une mesure qui toucherait probablement les pays de langue peu pratiquée (grec, portugais...).

LA GRANDE BRETAGNE RESTE UNE ILE

A côté de ces perspectives d'avenir, le Conseil européen se penche sur une réalité plus quotidienne, celle des revendica-

tions de la Grande-Bretagne quant à sa part dans le financement de la Communauté. Ce sont, en fait, deux conceptions de la CEE qui s'affrontent en l'affaire : celle de la Grande-Bretagne qui, pour l'essentiel, voudrait réduire le Marché commun à une simple zone de libre-échange, sans y inclure de mesure de solidarité particulière entre les Etats membres, et une autre conception, plus conforme à l'esprit des traités, qui adjoint à la libre circulation intra-communautaire des marchandises la définition d'un principe de «préférence communautaire» dans le choix par chaque pays de ses fournisseurs, ainsi que la notion d'une responsabilité financière commune.

L'attitude constante des gouvernements britanniques a été de faire passer au second plan le principe de la préférence communautaire, la Grande-Bretagne continuant à se fournir abondamment auprès des pays du Commonwealth. Il est logique dans ces conditions que la part britannique au financement de la communauté soit élevée, puisque les produits agricoles importés dans la CEE sont taxés par celle-ci.

Les partenaires de la Grande-Bretagne devaient, lors du sommet en cours, faire des propositions pour réduire quelque peu la contribution britannique. Mme Thatcher était disposée à en demander davantage. Il n'était nullement acquis, au moment où nous écrivons ces lignes, qu'un accord puisse intervenir.

François NOLET

REFUTATION DES MENSONGES DE HANOI PAR HOANG VAN HOAN compagnon d'Ho Chi Minh et ancien dirigeant vietnamien

Récemment, le ministère des Affaires étrangères vietnamien a publié un «livre blanc sur trente ans de relations sino-vietnamiennes». Dans ce texte, les dirigeants vietnamiens accusent la Chine de ne pas avoir soutenu le Vietnam ni pendant la lutte contre le colonialisme français, ni à la Conférence de Genève, ni pendant la lutte contre l'impérialisme

US. Hoang Van Hoan, vétéran de la lutte de libération, compagnon d'Ho Chi Minh et membre du bureau politique du CC du PTV répond aux calomnies des dirigeants actuels de Hanoi. Nous citons ici quelques extraits de son article, publié par l'Agence Chine Nouvelle, et concernant la période de la lutte contre le colonialisme français.

Quelques faits relatifs à la période de la résistance contre le colonialisme français

L'AIDE CHINOISE PENDANT LA RESISTANCE CONTRE LES COLONIALISTES FRANCAIS

Le Duan et consorts ont affirmé dans leur livre blanc qu'en aidant le Vietnam, la Chine poursuivait un but inavouable, celui d'«affaiblir» ou de «contrôler» et d'«annexer» le Vietnam. Quelle est la vérité ? (...)

La brillante victoire de Dien Bien Phu en 1954 fut, certes, la consécration du courage et des sacrifices de l'armée et de la population vietnamiennes, toutefois, elle est inséparable de l'énorme aide matérielle chinoise et d'une collaboration directe de la mission de conseillers militaires chinois. Il est à noter qu'à Dien Bien Phu, sans les pièces d'artillerie fournies par la Chine, il aurait été impossible de détruire les points d'appui français regroupés, et sans la participation personnelle du camarade Wei Guoqing au commandement sur les fronts, il aurait été difficile de remporter la victoire totale.

Pendant cette période, sur le plan militaire, la Chine ne s'est pas bornée à aider le Vietnam dans la préparation de batailles et par la fourniture en abondance de vivres, de matériel militaire, d'équipements de télécommunications, etc... elle nous a présenté aussi des expériences sur l'établissement du système de travail politique dans l'armée, sur l'organisation et l'entraînement des troupes, sur la formation des cadres et sur le perfectionnement du système de logistique et des télécommunications. Cette aide extrêmement précieuse a jeté une base au développement de l'armée vietnamienne (...)

Grâce à la victoire de Dien Bien Phu et au succès de la Conférence de Genève, l'Indochine a retrouvé la paix et le Nord-Vietnam a été entièrement libéré. A la demande du président Ho Chi Minh, la Chine a une fois de plus envoyé le camarade Fang Yi et d'autres conseillers et experts pour nous aider à redresser et à développer l'économie dans le Nord-Vietnam.

Bref, la Chine a été le seul pays qui ait fourni une aide au Vietnam durant la résistance contre le colonialisme français. Le président Ho Chi Minh et le



L'Armée populaire de libération chinoise. Par son expérience, elle a contribué au développement de l'armée vietnamienne. Et Le Duan lui-même déclarait en 1957 : « Nous n'aurions pu vaincre la France sans l'aide chinoise ».

parti Vietnamien ont hautement apprécié cette aide. Et le peuple vietnamien en est aussi reconnaissant et ne l'oubliera jamais. Même Le Duan, qui travaillait au Sud Vietnam, a dit au début de 1957 après son arrivée au nord : « Nous n'aurions pu vaincre la France sans l'aide chinoise ». Or, aujourd'hui, dans ce livre blanc, Le Duan et consorts disent le contraire, inversant le noir et le blanc. C'est vraiment d'une ingratitude ahurissante.

LES PROBLEMES IMPORTANTES CONCERNANT LA CONFERENCE DE GENEVE

Dans le Livre blanc, Le Duan et consorts s'efforcent de présenter sous un faux jour la conférence de Genève tenue en 1954 sur le problème indochinois et de dénigrer la délégation chinoise. Ils ont même accusé calomnieusement les dirigeants chinois d'avoir «trahi» les peuples indochinois.

Membre et porte-parole de la délégation du Vietnam à cette conférence, je connais le déroulement de ses travaux d'un bout à l'autre. Et c'est pour moi un devoir d'exposer les faits réels au grand jour, et de les porter à la connaissance de tous :

(...) La conclusion des accords de la conférence de Genève a obligé la France à reconnaître l'indépendance, l'unification, la souveraineté et l'intégrité territoriale des trois pays indochinois : le Vietnam, le Laos et le Kampuchéa, et à en retirer tous les soldats de son corps expéditionnaire permettant ainsi la libération de l'ensemble du Nord Vietnam qui, devenu

un pays au plein sens du terme, doté d'une capitale et de ports maritimes, et jouissant de la souveraineté sur ses eaux territoriales et son espace aérien ainsi que d'une position internationale, constituera alors une base solide pour l'unification de la patrie. Ce résultat de la conférence était-il une victoire ou une défaite ? Pour répondre à cette question, Le Duan et consorts doivent ouvrir les yeux et lire avec sérieux les commentaires et les informations sur la conférence de Genève, publiés entre le 25 juillet et le 18 août 1954 dans 8 numéros du journal «Nhan Dan», organe du parti des travailleurs du Vietnam. Dans ces journaux, on trouve la déclaration de Phan Van Dong à la dernière séance de la conférence, l'appel du président Ho Chi Minh en date du 22 juillet 1954 à l'occasion de la restauration de la paix en Indochine, l'appel du comité central permanent

de l'assemblée nationale et le communiqué du conseil du gouvernement, ainsi que les messages de félicitations adressés par les pays frères et des organisations internationales. Tous ont fait l'éloge du résultat de la conférence de Genève en la considérant comme une grande victoire.

Cependant, à présent, guidés par les besoins de leur nouvelle cause : s'opposer à la Chine, Le Duan et consorts parlent à tort et à travers dans la tentative de prouver que la conférence de Genève fut une défaite et que la position chinoise à cette conférence fut tout à fait différente de celle du Vietnam. Par ailleurs, ils estiment que le résultat de la conférence a empêché les trois peuples d'Indochine de parvenir à la victoire totale dans leur guerre de résistance contre les colonialistes français. Quelle perfidie !

● Provocations vietnamiennes contre la Chine

Le 20 novembre, le ministre chinois des Affaires étrangères a publié une note protestant contre plusieurs incursions et provocations armées de l'armée vietnamienne contre le territoire chinois. Cette note déclare : « Le 4 novembre 1979, à l'aube, les troupes vietnamiennes ont canonné et mitraillé violemment la commune de Jingchang, district de Maguan, province du Yunnan, détruisant un grand nombre de maisons, tuant et blessant de nombreux habitants chinois... Les autorités vietnamiennes n'ont cessé de se livrer à des activités de provocation armée dans la région frontalière sino-vietnamienne (...) Entre le mois d'août et le mois d'octobre 1979, le nombre des incidents que des agents vietnamiens en armes ont créés dans les régions frontalières du Yunnan et du Guangxi s'élève à plus de 370 (...) Ils ont tué ou blessé une trentaine de personnes du côté chinois ».

LAOS : ARRESTATION D'UNE CENTAINE DE PATRIOTES

On apprend qu'au cours du mois de novembre une centaine de personnalités laotiennes, hauts fonctionnaires et responsables du Pathet Lao ont été arrêtés, en raison de leur opposition à l'hégémonie du Vietnam sur leur pays. Cette vague d'arrestations qui fait suite à de nombreuses exclusions du parti laotien, ainsi qu'à l'exode de responsables, marque une nouvelle étape dans l'alignement des dirigeants laotiens sur Hanoi. Dès 1977, les dirigeants vietnamiens imposaient au Laos un véritable protectorat avec la signature du traité «d'amitié et de coopération» de 25 ans. Ils im-

posaient l'occupation du Laos par 50 000 soldats vietnamiens, contingent supérieur aux effectifs de l'armée nationale. Néanmoins le gouvernement laotien avait préservé une relative indépendance, notamment en gardant de bonnes relations avec la Chine. Depuis le début de l'année, avec l'occupation du Cambodge, Hanoi a exigé et obtenu un alignement total des dirigeants laotiens.

On apprend par ailleurs que, le 20 novembre, les troupes vietnamiennes stationnées au Laos ont organisé un exercice militaire de débarquement.

● Non-alignés

La semaine dernière a eu lieu à Belgrade une conférence du pool des agences de presse des pays non-alignés. Elle a adopté un programme d'action visant à développer les moyens d'information des pays non-alignés indépendamment des agences contrôlées par les grandes puissances. Le pool doit aider les pays ne possédant pas d'agence, les mouvements de libération qui doivent s'en doter. Il doit également impulser la coopération entre les non-alignés dans le domaine de l'information.

● Chine

D'après l'Agence Chine Nouvelle, les trois plus grandes villes chinoises — Beijing, Shanghai et Tianjin — ont créé depuis le début de cette année plus de 960 000 emplois pour les jeunes à Beijing, ces créations d'emploi permettraient de donner du travail à 60 % des jeunes qui en sont privés. Ces mesures visent à résoudre le problème des jeunes instruits, de retour de leurs stages à la campagne ou ayant fini leurs études secondaires, qui se trouvaient momentanément sans travail.

● ARABIE SEOUDITE

Alors que de nombreux rebelles sont encore retranchés dans les sous-sols de la grande mosquée de La Mecque, de nombreuses rumeurs attribuent cette opération aux Frères Musulmans, organisation islamique d'extrême-droite qui avait fomenté des troubles en Syrie, il y a quelques mois. Yasser Arafat a exprimé le soutien total de l'OLP à l'Arabie Saoudite.

● AFRIQUE AUSTRALE

Botha, ministre des Affaires étrangères du régime raciste d'Afrique du Sud vient de se rendre à Londres. Il s'agit de

son deuxième voyage au cours de la Conférence sur l'indépendance du Zimbabwe. Au moment où sont discutées entre la Grande-Bretagne et le Front Patriotique les modalités du cessez-le-feu, Botha a rencontré Carrington, ministre britannique des Affaires étrangères.

● SOUDAN - PALESTINE

« Les efforts séparés pour régler le problème du Moyen Orient ont échoué » a déclaré la semaine dernière le président soudanais Nimeiri. L'année dernière le gouvernement soudanais avait au contraire soutenu les accords de Camp David. Affirmant son soutien total à l'OLP, Nimeiri a déclaré : « Nous refusons un règlement partiel ».

Un journaliste officiellement reçu dans les zones du Kampuchéa démocratique

LE RECIT DE VOYAGE DE JAN MYRDAL AU CAMBODGE

Le Suédois Jan Myrdal a été le premier journaliste occidental à visiter, en septembre dernier, les zones du Cambodge sous l'autorité du gouvernement du Kampuchéa démocratique. Militant depuis 25 ans pour la cause de la libération des peuples d'Indochine, Jan Myrdal était les 17 et 18 novembre derniers co-président de la conférence mondiale de Stockholm sur le Kampuchéa. Nous terminons aujourd'hui la publication d'extraits de son récit de voyage.

Je suis assis à la longue table du camp de base. La pluie tombe à verse et le sol, dehors, est devenu une mare boueuse. Il fait déjà nuit. Je vais quitter le Cambodge. Ils m'ont demandé si je ne peux pas prendre l'avion plus tard. Mais c'est impossible. Comment pourrais-je, d'ici, retenir une place ? Et je ne peux pas rester plus longtemps, car dans une semaine, j'irai aux Etats-Unis. Les articles doivent être rédigés. Je dois donc traverser la rivière cette nuit. Ils promettent de faire de leur mieux.

Une guerre pour faire le vide

L'offensive des Vietnamiens est déjà lancée. Elle va maintenant croître de jour en jour. L'Union Soviétique leur fait parvenir du matériel. Je sais que les diplomates soviétiques se répandent en propos sur leur détermination à ne jamais abandonner. L'URSS soutiendra la guerre vietnamienne contre le Cambodge avec toute sa force de superpuissance. Mais aussi, je me souviens de conversations avec des diplomates américains qui, autrefois, disaient la même chose à propos de leur guerre.

Cependant, cette guerre est plus cruelle que la guerre américaine.

« Les Etats-Unis tentaient d'obtenir des solutions politiques, et notre peuple a dû payer cher, mais les Etats-Unis n'ont jamais entrepris d'exterminer notre peuple. Les Etats-Unis essayaient d'effectuer un changement politique avec des moyens militaires, mais le Vietnam veut nous détruire en tant que peuple et prendre notre terre. Voilà la différence. Ce qui nous arrive actuellement est bien pire que ce que nous avons souffert de 1970 à 1975. »

« Cela explique leurs méthodes de guerre. Ils n'essaient même pas de se servir de nos outils, de nos machines et de nos autres biens. Ce qu'ils ne peuvent pas voler et emporter au Vietnam, ils le détruisent. Ils entrent dans le pays une fois qu'ils ont fait le vide. Mais cette politique signifie

aussi qu'à long terme, ils ne peuvent compter sur aucun collaborateur. Même ceux qui au début pouvaient ressentir une certaine sympathie pour eux commencent à être inquiets et horrifiés. »

Heng Samrin : l'homme de Hanoi

J'avais entendu dire qu'à La Havane, les Vietnamiens surveillaient étroitement Heng Samrin. Ils n'osaient pas le laisser entrer en contact avec des journalistes étrangers de la manière habituelle. Ils le gardaient comme les Japonais gardaient autrefois leur « empereur » Pu Yi du Mandchoukuo. Peut-être ne lui faisaient-ils même pas confiance. Peut-être soupçonnaient-ils qu'il pourrait réagir en tant que Cambodgien aux dévastations causées par le Vietnam. Même un Heng Samrin doit être effrayé quand les Vietnamiens

affament à mort ses concitoyens.

« Heng Samrin est leur agent depuis longtemps, dit Pech Bun Ret. Il est passé de leur côté dès 1960, quand il assurait la liaison entre eux et nous. Mais nous ne le savions pas à l'époque. C'est en 1977 qu'il s'est enfui au Vietnam après l'échec de la tentative de coup d'Etat. C'était un officier supérieur à ce moment-là. »

La pluie redouble. Elle assure encore une certaine protection contre les Vietnamiens. Mais la saison sèche va bientôt commencer. Les marais cesseront alors d'être un obstacle pour eux. Le Vietnam a décidé de tout faire cette saison sèche pour écraser le Kampuchéa Démocratique. Le Vietnam ne contrôle encore que les grandes villes, quelques régions et certaines zones agricoles qu'il a commencé à coloniser avec des civils vietnamiens. Le gouvernement du Kampuchéa Démocratique

contrôle, d'après ce que je crois, une partie un peu plus grande du territoire. Mais pour combien de temps ?

Les faiblesses du Vietnam

« La prochaine saison sèche sera décisive, dit My Kan. Nous serons ensuite en mesure de porter une appréciation d'ensemble sur la situation. Nous aurons alors une idée du temps que se prolongera cette guerre prolongée. »

« Le Vietnam a de grandes difficultés pour mener une guerre prolongée. C'est un facteur qui joue en notre faveur. Même l'aide de l'Union Soviétique ne peut pas le compenser. La base économique du Vietnam est pauvre et faible. Le pays est déchiré par des conflits internes. Il y a un fort ressentiment au Sud contre la domination du Nord. Cela prend pour une part la forme d'une lutte armée contre le gouvernement. La politique du Vietnam envers les minorités nationales entraîne le fait que des organisations comme le FULRO pourront continuer leur lutte. De plus, la société vietnamienne elle-même est moralement corrompue. Il s'y rencontre des phénomènes tels que le marché noir, la corruption ouverte, le trafic de drogue et la prostitution. Le moral des troupes est bas. Le prestige international du Vietnam est aussi en train de s'évanouir. Il n'y a que quelques endroits où le Vietnam conserve encore le prestige acquis lors de la dernière guerre. Ici, dans le Sud-Est asiatique, les pays ont vu clairement ce que veut le Vietnam et ils s'unissent contre la politique vietnamienne. »

Nous nous sommes préparés aux batailles qui vont venir. Nous avons fait des réserves et nous avons prévu des plans. Mais la saison sèche prochaine sera pour nous une lutte à mort. »

Pech Bun Ret dit : « Maintenant, on s'est occupé de vous faire traverser la rivière. Demain, vous serez à Stockholm. »

Qui cédera le premier ?

L'eau monte rapidement. Les gens ont été obligés de transporter les réserves de riz sur des terrains plus élevés. Il tombe une pluie de mousson drue et tiède. J'enlève ma chemise et mon pantalon, je les roule et je marche en short vers la rivière. La lumière du camp est rapidement engloutie par l'obscurité.

Les guérilleros se déplacent dans la population comme un poisson dans l'eau. Mais qu'arrivera-t-il au poisson si toute l'eau est asséchée ? Qu'arrivera-t-il à la guérilla cambodgienne si le Vietnam extermine le peuple cambodgien ? Qui cédera le premier : l'Etat militaire vietnamien en décomposition, ou le peuple cambodgien menacé de mort ?

Choix des extraits, traduction et intertitres du Quotidien du Peuple

1975 - 1978 : DE LA BANQUE A LA RIZIERE

Le récit de Thiounn Chhum, secrétaire aux finances

« Je suis issu d'une famille aristocratique. J'ai fait mes études à Hanoi puis à Paris. J'ai eu mon doctorat de droit, je suis rentré au Cambodge où j'ai travaillé au ministère des Affaires étrangères, puis comme directeur de banque ; j'ai été professeur de droit, je me suis mis dans les affaires et je suis devenu PDG de Tridara, une importante société d'import-export. Nous représentions entre autres la Facit. Sous Lon Nol, j'ai vécu confortablement à Phnom Penh. Je sympathisais avec le mouvement de libération, mais je n'y ai pas participé activement. J'étais un capitaliste, un comprador, si vous voulez. »

Le 18 avril 1975, j'ai été évacué. Les gens qui vivaient dans la partie sud de la ville ont fait route vers le sud, et ceux de la partie nord vers le nord. Je suis allé vers le nord avec toute ma famille : ma mère, ma sœur, ma femme et d'autres. Mais, comme un pont avait été détruit, j'ai dû faire un détour, et je me suis retrouvé dans un petit village pauvre. Si petit et si pauvre que plus tard, le gouvernement nous a demandé d'aller dans un autre, plus grand. J'ai déménagé ainsi trois fois. A la fin, je travaillais à Ou Dong, près de Peam Lovek, sur la route N° 5.

Je pourrais dire tant de choses sur ces années. Au début, nous recevions seulement une demi boîte de riz par jour — vous savez, ces boîtes où on met le lait condensé. Le premier mois, nous avons reçu la même quantité de farine de maïs, provenant d'anciens stocks américains. Plus tard, cela s'est un peu amélioré quand la première récolte a été faite. En 1976, nous avions une boîte et demie de riz par jour. Notre village était composé pour un tiers de citadins, et les deux-tiers restants étaient des paysans.

Au total, le village n'avait que deux cents habitants et, au

début, c'était très dur. Beaucoup sont morts de maladies, de la malaria. Nous n'avions pas de médicaments. Plus tard, cela s'est amélioré. A Ou Dong, nous étions près de la rivière où nous pêchions beaucoup de poissons. Avec le temps, nous avons commencé à recevoir des médicaments des usines de Phnom Penh qui avaient démarré la production, et en 1978 nous avons pu ouvrir le premier hôpital de la région. Il n'y avait jamais eu d'hôpital là-bas.

J'ai fait toutes sortes de travaux pendant ces années. J'ai participé à la construction de digues et de ponts, j'ai cultivé des légumes. Cela a été très difficile pour moi, intellectuel, de me faire au travail manuel. Mais nous vivions tous de la même manière et personne n'avait de privilèges. Intellectuellement, j'ai compris que notre peuple n'avait pour s'en sortir pas d'autre voie que de créer par le travail collectif le commencement d'un petit surplus. Mais cela m'a été difficile. Avec le temps cependant, quand cela a commencé à aller mieux, et que les gens ne sont plus morts de faim ou de maladie, après avoir participé à la construction des digues, j'ai commencé à ressentir une fierté profonde pour ce que nous avions réuni avec nos mains.

(...) Le 28 août 1978, je suis rentré à Phnom Penh. Ma tâche était l'organisation des finances du pays et la préparation de l'introduction de l'argent. La production avait suffisamment augmenté pour que le troc ne suffise plus. Nous allions avoir une économie de marché, et pour cela, il nous fallait des pièces et des billets, mais surtout une planification. Les billets étaient déjà commandés et imprimés (...) Mais je n'ai pas pu voir la mise en œuvre de ces réformes, car c'est alors que le Vietnam a lancé son attaque massive.

IRAN : A LA VEILLE DU CONSEIL DE SECURITE DE L'ONU

Alors que la réunion du Conseil de Sécurité sur la crise iranienne doit se tenir samedi, l'ayatollah Khomeiny a violemment critiqué le fait que les instances de l'ONU se limitent à l'examen de la question des Américains prisonniers à l'ambassade

Dans des conversations avec des parlementaires américains, Carter a affirmé que «l'ardoise ne serait pas lavée si les otages étaient libérés» et que la crise actuelle aurait «un profond retentissement» sur les relations entre les USA et l'Iran. Les commentateurs interprètent cette déclaration comme le reflet d'une volonté d'abattre tôt ou tard par tous les moyens le régime de la République islamique iranienne. En même temps, l'administration américaine a décidé de déconseiller officiellement aux citoyens américains de se rendre dans onze pays islamiques.

Hansen, le parlementaire républicain qui avait fait une tentative de médiation, a violemment mis en cause la responsabilité de Kissinger et de Rockefeller qui avaient obtenu après plusieurs mois de campagne, l'accueil du Shah aux USA. La polémique au sujet de ce problème est relancée : en effet, l'agence UPI vient de révéler que les documents de la CIA, prévoyant les réactions iraniennes à la venue du Shah, qui avaient été produits par les étudiants islamiques, sont véridiques.

La crise iranienne a directement influencé le choix du Président américain alors qu'il doit présen-

ter un projet de budget militaire pour 1981. Carter demande des crédits supplémentaires pour financer l'achat d'avions et de navires de guerre capables d'intervenir très rapidement dans le Tiers-Monde. Les moyens de transport seraient le support de la force d'intervention spéciale mise sur pied en juillet dernier.

EUROPE ET JAPON : UNE «SOLIDARITE» LIMITEE

Alors que ces derniers jours l'éventualité d'une intervention armée des Etats-Unis était largement évoquée, les réactions des impérialismes secondaires (Europe et Japon) ont été fortes prudentes. Si chacun s'associe, dans la presse, à la violente campagne anti-iranienne, aucun gouvernement n'a appuyé l'idée d'une intervention militaire US et n'a envisagé de la cautionner. Ces réserves étaient évidentes. Au cours de l'émission télévisée *Question de temps* lundi, où après les déclarations de l'ancien chef de la CIA, le général américain Walters, fanatique partisan d'une intervention contre l'Iran, Poniatowski et le socialiste Pisani lui ont clairement fait comprendre que la «solidarité»

de Téhéran, exigeant que la question des crimes du Shah et de son procès soit également envisagée. Les étudiants islamiques qui contrôlent l'ambassade ont décidé d'en miner les accès pour éviter toute attaque surprise.

de la France ne dépasserait pas le cadre diplomatique et qu'il n'était pas envisageable qu'elle s'associe à la guerre économique contre l'Iran, encore moins qu'elle cautionne une intervention militaire.

Dans un article de son édition de mardi, le *Herald Tribune* note «les gouvernements ouest-européens espèrent que l'administration Carter restera modérée et estiment que toute intervention militaire américaine ne ferait qu'aggraver la crise». Il semble que le Japon, particulièrement inquiet pour ses importations de pétrole adopte

une attitude analogue, visant à ne pas apparaître aux yeux du Tiers-Monde comme inconditionnel des USA. Une mission commerciale japonaise de haut niveau se trouve actuellement dans les pays arabes avant de se rendre en Iran. Plusieurs firmes japonaises auraient acheté récemment à l'Iran d'importantes quantités de pétrole que les USA n'achètent pas. Elles accepteraient, de plus, de ne plus le payer en dollars comme le gouvernement iranien l'a demandé.

J.P. CHAMPAGNY

Bani Sadr remplacé au ministère des Affaires étrangères

Un communiqué de l'agence Pars, annonce le remplacement de Bani Sadr, à la tête du ministère des Affaires étrangères, par Sadegh Ghotbzadeh, membre du Conseil de la révolution et directeur de la radio-télévision.

Il conserve toutefois les portefeuilles de l'Economie et des Finances. Son successeur a déclaré qu'aucune décision n'avait été prise quant à la participation à la réunion du Conseil de Sécurité qui doit se tenir lundi. On apprend par ailleurs, que le chef de la délégation du Conseil de la révolution iranienne, reçu à Alger a notamment déclaré à l'issue de sa visite : «L'Algérie se tient à nos côtés».

IRLANDE

Nouvelle offensive de l'IRA

Lundi soir, l'Ira Provisoire a lancé une opération de grande envergure dans les six comtés d'Irlande du Nord. Vingt-cinq bombes ont explosé visant des cibles économiques (hôtels, supermarchés, trains, etc...). Comme à l'accoutumée, un délai a été laissé pour l'évacuation des lieux publics.

Cette offensive est la plus importante depuis mars, elle vient souligner l'impasse dans laquelle se trouve l'impérialisme britannique à la recherche d'une éventuelle solution. Le gouvernement conservateur a proposé depuis plusieurs semaines une réunion des quatre princi-

paux partis officiels d'Irlande du Nord. Le parti unioniste officiel a refusé de participer à cette conférence, tandis que le parti démocratique unioniste du fasciste Paisley a donné son accord. Le SDLP (travailleurs irlandais) refuse de participer dans l'immédiat à cette conférence dans la mesure où il n'est pas fait allusion à l'unité de l'Irlande. Faute de participants le gouvernement conservateur a été obligé de repousser cette conférence. Il est évident que tant que l'impérialisme britannique ne renoncera pas à ses intérêts en Irlande tout règlement est voué à l'échec.

MAROC- MAURITANIE

Tension accrue

La semaine dernière, le conseil des ministres mauritanien a décidé de demander au Conseil de Sécurité de l'ONU, une réunion spéciale sur le conflit qui l'oppose actuellement au Maroc, au sujet de la garnison de Bir-Moghrein.

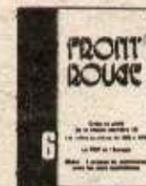
Depuis le désengagement de la Mauritanie du conflit saharien, après l'accord de paix que ce pays a signé avec le Front Polisario, les troupes marocaines ont quitté progressivement la Mauritanie. Cependant les marocains ont continué à occuper la ville mauritanienne de Bir-Moghrein. Hassan II prétend garder le contrôle de cette garnison tant que la Mauritanie n'aura pas évacué le

port de la Guera sur le territoire du Sahara. La Guera est le terminus du chemin de fer de Zouerate par lequel la Mauritanie exporte son minerai de fer. Les troupes mauritaniennes, qui ont évacué le territoire du Sahara restent à La Guera en vertu d'une clause de l'accord de paix avec le Front Polisario. Il s'agit d'éviter que le régime d'Hassan II ne dispose des moyens d'asphyxier économiquement la Mauritanie. La politique agressive d'Hassan II, au sujet de Bir Moghrein et de La Guera, vise à faire pression sur la Mauritanie pour l'amener à renoncer à sa politique de paix et de désengagement du conflit du Sahara Occidental.

POUR MAINTENIR
LE QdP,
DES MAINTENANT
ABONNEZ-VOUS !
SOUSCRIVEZ
UN ABONNEMENT

4 MOIS : 100 F
(abonnement
renouvelable)

EN CADEAU



Un numéro de *Front Rouge*

ET AU CHOIX (cocher la case choisie)



• Une cassette sur la Chine : textes extraits du dernier voyage de la délégation du CC du PCR ml, musique.



• Un jeu de 10 dispositifs inédites sur la Chine réalisées par la délégation du CC du PCR ml



• Une cassette sur les luttes des sidérurgistes de Longwy : extraits de reportages des journalistes du *Quotidien du Peuple*, chansons.

Nom (en capitales)

Prénom

Ville

Date

A retourner à :
Le Quotidien du Peuple
BP 225
75924 Paris Cedex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU470 compte n°668J

Chaque cassette et le jeu de diapositives peuvent être commandés directement au Quotidien du Peuple pour la somme de 30 F.

le quotidien du peuple

- Directeur politique Charles Villac
- Rédacteur en chef et section luttes ouvrières Gérard Privat
- Rédacteurs en chef adjoints Marc Levigan, Fabien Vaudois, Jean Lermet
- Section politique Nicolas Duvallois
- Section internationale Jean-Paul Gay
- Section informations générales Monique Chéran
- Secrétaire de rédaction Hélène Roussillon

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte N°668 J
CCPN°23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

Alsthom-Belfort

PERQUISITION CHEZ PLUSIEURS TRAVAILLEURS

Mercredi matin à 6 h 30, ce sont les flics qui réveillaient Jean-Yves Cardon, délégué CFDT de l'Alsthom ainsi que plusieurs autres travailleurs; tous faisaient partie de la frange la plus combative. Perquisition et interrogatoire, voilà ce qu'ils ont subi toute la journée.

Les inspecteurs du SRPJ de Besançon, délégués par Dijon, ont opéré sur commission rogatoire. En effet une enquête a été ouverte par le parquet de Belfort sur plainte de la direction entre autres. Quatre informations contre cinq sont retenues :

- Pour « destruction de véhicule à l'explosif à la suite de l'attentat qui le 15 novembre a endommagé la matrice du train à grande vitesse (TGV) stationné dans l'usine ».

- Pour « fabrication

d'engins explosifs et incendiaires ». On se rappelle tout le bruit fait par la CGT là-dessus.

- Pour « vol de courriers ». La direction n'avait pas retrouvé tous ses papiers à la suite de l'occupation de l'hôtel du Lion le 22 octobre.

- Pour « action concertée et menée à force ouverte ». Il s'agit là des opérations coup de poing, menées le 12 novembre à la recette des finances et à la chambre de commerce. Le concierge n'avait été que bousculé.

L'affaire a été menée rondement comme toujours en ce cas. Ainsi chez Jean-Yves Cardon les trois inspecteurs, arme et matraque au poings, après avoir sorti du lit toute la famille, ont fouillé chaque pièce à la recherche d'explosifs. Espéraient-ils trou-

ver des pains de plastic sous le lit des enfants ? Ils emmenaient ensuite ce militant au commissariat pour l'interroger longuement. Sa femme, une fois seule, ne restait pas inactive. Elle donnait l'alerte à un maximum de ses camarades de l'usine. La nouvelle provoquait alors l'indignation.

Parmi les travailleurs interrogés, certains seront gardés à vue jusqu'en fin d'après-midi.

La direction n'a pas perdu son temps. Deux jours après la reprise du travail, tout en cédant sur quelques revendications, dans les ateliers elle met en branle la machine judiciaire contre les grévistes.

Dès mercredi soir une délégation de la CFDT s'est rendue chez le préfet du Territoire de Belfort

pour lui exprimer son mécontentement. Elle lui a signifié son inquiétude et sa colère devant la manœuvre de la direction qui veut « faire payer les pots cassés à certains travailleurs ». Claude Migeon, délégué CFDT a déclaré que « les travailleurs avaient repris sous le poids des contraintes financières » mais qu'ils « n'acceptaient pas pour autant les recommandations ministérielles ». Il a ajouté « dans la mesure où des choses d'aujourd'hui continuent de se produire, la direction prend le risque d'un retour du conflit ». La CFDT demande le retrait de toute plainte.

A Belfort, devant cette tentative de répression beaucoup de travailleurs se sentent prêts à riposter.

Correspondant BELFORT

Le débat sur la reconduction de la loi Veil

DE NOUVEAU POUR CINQ ANS ?

Jeudi matin, le débat sur la reconduction de la loi Veil n'était toujours pas terminé, les députés n'avaient pas même commencé la discussion des amendements... On parlait de jeudi soir, vendredi matin pour le vote. Au fil des interventions, une tactique « nouvelle » des adversaires de l'avortement a été avancée, après l'échec de deux tentatives de procédure, de Mme de Haute-

cloque et de Debré : mercredi soir, ils proposaient que la loi soit de nouveau soumise à un délai de 5 ans... Ainsi, même reconduite, la loi serait encore la seule loi « provisoire ». L'UDF aurait donné son aval à cet amendement.

LES OBSENITÉS DU R.P.R.

La journée de mercredi a été l'occasion, pour cer-

tains députés, en particulier RPR, d'accumuler les preuves de leur mépris des femmes. Hector Rolland a fait des allusions à « la décadence romaine » et comparé l'Assemblée à « une boutique du malheur qui devrait porter l'enseigne « tout contre l'enfant... » Pierre Bas a parlé de « désastre ». Jean-Pierre Delalande est allé encore plus loin : « Rien d'étonnant si la détresse est devenue convenance personnelle, si l'on se fait avorter en janvier afin de préserver les vacances, et ainsi de suite... » Et encore Hector Rolland : « Si Dante a écrit l'enfer, Mme Veil l'a créé par la loi de 1975, et vous essayez de la perpétuer. La femme s'est rendue célèbre grâce à la pomme. La pomme, mais je n'aurais jamais cru qu'elle demanderait aux « petits poucets » du Parlement de se faire ogres ». A l'UDF, certains ont brillé par le même mépris, comme M. Brocard : « grisé par la libre disposition de sa sexualité, l'homme d'aujourd'hui ne s'aperçoit pas qu'il s'anémalise ! »

LE PS N'A MÊME PAS OSE

A gauche, PS et PCF ont rappelé leurs positions sur une « amélioration » de la loi. Le PS, qui dans son

projet de loi, avait parlé d'avancer à 20 semaines les délais pendant lesquels l'avortement légal serait pratiqué, n'a même pas osé le dire devant l'Assemblée. Le PCF a plutôt mis l'accent sur la nécessité de l'éducation sexuelle et du développement de la contraception, en demandant « plus de moyens ».

SOUS LA PROTECTION DES FLICS !

Ce débat, qui a vu un nombre impressionnant de députés intervenir, s'est déroulé mercredi devant une assemblée peu nombreuse. Dehors, le quadrillage policier était particulièrement serré. Mardi soir, plusieurs femmes qui voulaient manifester devant l'Assemblée ont été interpellées.

Retour à la loi de 1920, maintien de la loi Veil avec toutes ses restrictions, reconduction provisoire, voilà ce qu'on entend depuis le début du débat ! Les dizaines de milliers de manifestants du 6 octobre et du 24 novembre exigeaient tout autre chose : l'avortement libre et gratuit, y compris pour les mineures et les immigrées. Quelle que soit la loi votée, on en est loin. La lutte ne peut que continuer !

Monique CHERAN

PS : remplacement à la tête de la Fédération des Bouches-du-Rhône

Michel Pezet, membre du secrétariat national du PS, a pris la tête de la puissante Fédération des Bouches-du-Rhône, avec le soutien du maire Gaston Defferre. Cette décision intervient à la suite de la démission du premier secrétaire en titre, Charles-Emile Loo, Milou pour les intimes.

La démission de Charles-Emile Loo est la sanction du recul électoral du PS dans le département. A l'inverse, le nouvel arrivant, Michel Pezet, avait, dans les cantons dont il avait la responsabilité, contribué à une poussée du PS, contredisant la tendance générale sur le département.

Lors du congrès de Metz, Charles-Emile Loo avait, lors du vote final, rallié la motion Mauroy, se désolidarisant ainsi de Defferre, qui avait offert à Mitterrand les mandats recueillis par sa motion. Une raison de plus pour l'éliminer.

Géothermie à Coulomniens

A Coulomniens (plateau du Theil), en décembre, des premiers travaux débiteront pour équiper cette partie du département en installation de chauffage géothermique. L'eau chaude, d'origine géothermique permettra de chauffer des logements HLM, une cité scolaire et le centre hospitalier.

Déjà utilisée à Melun et à Mée-sur-Seine, la géothermie devrait également voir le jour en région de Fontainebleau où il est envisagé de l'utiliser pour l'hôpital de cette ville, l'INSEAD et l'Ecole des Mines.

Eau minérale polluée

Mardi, le préfet des Yvelines a suspendu la « commercialisation » de l'eau minérale Fontève pour cause de pollution. Des quantités importantes de colibacilles et de streptocoques fécaux ont été décelées dans cette eau minérale dont la source se trouve à Montigny-le-Bretonneux (Yvelines). Cette eau minérale était jusqu'alors distribuée dans les grandes surfaces et les hôpitaux.

Si les laboratoires de la société mise en accusation contestent les résultats d'analyses, elle devra détruire quand même tous les stocks des bouteilles suspectes de pollution.

Hausse du SMIC

Le Conseil des Ministres a décidé une hausse du SMIC à partir du 1^{er} décembre. Le taux horaire passe de 12,42 F à 12,93 F. Sur la base de 40 heures hebdomadaires, cela fait 2 242 F par mois... en salaire brut. Déduction faite des diverses cotisations, en salaire net, le SMIC reste inférieur à 2 000 F. Un salaire qui est bien en-dessous d'un minimum vital...

Le minimum vieillesse lui aussi augmenté reste encore plus scandaleusement mince : il passe de 37,80 F à 40 F par jour. Il a fallu attendre près de deux ans pour en arriver à ce qui était prévu par le programme de Blois. Les hausses du coût de la vie n'avaient pas attendu et rendent encore plus fort la différence entre elles et le revenu misérable des personnes âgées.

Gravelines COMMUNIQUE

Contre la mise en marche de la centrale nucléaire de Gravelines et contre l'extension des réacteurs 5 et 6,

RASSEMBLEMENT SAMEDI 15 HEURES PLACE DE LA MAIRIE

A l'appel du Collectif régional pour le non-démarrage de la centrale de Gravelines (qui regroupe entre autres les Amis de la Terre et le Comité gravelinois pour un moratoire nucléaire).

UN DC10 S'ECRASE DANS L'ANTARCTIQUE

On ne connaît pas pour l'instant les raisons de l'accident du DC 10 de la compagnie néo-zélandaise qui s'est écrasé mercredi sur les pentes du mont Erebus, dans l'Antarctique. Des 257 passagers et mem-

bres d'équipages, il n'y a aucun survivant.

PAPE EN TURQUIE

A son arrivée à Ankara, Jean Paul II n'a pas eu l'accueil que lui ont réservé les milliers de chrétiens de Pologne ou d'Irlande, rien d'étonnant à cela dans un pays musulman à 95%.

LE PRESIDENTIABLE ET LE PRESIDENT

Interrogé mercredi soir par France-Inter, 24 h après la prestation de Giscard à la télévision, Rocard a voulu donner l'image d'un interlocuteur capable de tenir la dragée haute à Giscard. Rocard, en « homme responsable » s'en est pris au peu de sérieux avec lequel Giscard a traité de la situation internationale comme nationale. Interrogé sur son éventuelle candidature aux élections présidentielles, Rocard a confirmé qu'il ne serait pas candidat face à Mitterrand, une façon comme une autre de ne pas répondre à la question... Quant au fantôme de l'union de la gauche, il a été évoqué, permettant à Rocard de se

démarquer du PS en accord avec le « respect des libertés » contrairement à celui du PCF. Le « réalisme économique » et le sens des responsabilités rocardiens, deux choses cultivées par l'ambitieux inspecteur des Finances, aux dents longues. Au numéro de Giscard, à succédé celui de Rocard, peut-être un avant-goût de ce qui nous attend pour 1981 ? En tout cas, rien de bien nouveau, même si Rocard affirme qu'il sera « toujours en face de Giscard » et se sert des luttes comme celle d'Alsthom et celle des contrôleurs aériens pour mieux faire passer ses projets réformistes.